



Formations ESP-ELSP: Mieux qu'avant !

FORMATION BPT du 27 NOVEMBRE 2023

Le SPS tient tout particulièrement à féliciter les formateurs pour les changements, les progrès qui ont été constatés par les agents apprenants durant la séance de validation du BPT (bâton de protection télescopique). Les souhaits et les « recommandations » que le SPS avait émis ont été en grande partie suivis ; et c'est tant mieux !

Les formateurs étaient très nombreux pour encadrer le groupe ce jour-là.

Les agents apprenants ont pu constater dès le début de séance que l'accent était mis sur la bienveillance par un changement notable de pédagogie qui est restée le fils conducteur sur l'intégralité de la journée. Aucune pression gratuite, ni remontrance n'ont été à déplorer à l'égard des participants.

L'unité, la cohésion et l'accompagnement des formateurs, qui ont pris le temps de proposer des correctifs à chacun des agents, ont permis d'assurer une réelle progression dans l'exactitude de la réalisation des gestes professionnels.

Le SPS remercie chaleureusement l'ensemble des formateurs pour cette nouvelle philosophie d'approche pédagogique. Bravo à eux ! Quand c'est bien, il faut le dire !

Et quand, c'est moins bien aussi... Donc, cependant et sans que nos formateurs en soient responsables, il reste encore du chemin à parcourir pour adopter le fonctionnement de nos homologues de la Police Nationale : **par arrêt des validations et mise en place de la formation continue**, comme c'était d'ailleurs le cas auparavant...

Permettre aussi, à ceux qui sont les plus en difficulté à un moment donné, de multiplier les sessions de formations pour parfaire et rester toujours au niveau.

- La question du carnet papier de validation (seul document faisant actuellement foi) reste aussi un point à revoir de toute urgence : **Comment peut-on demander, comme l'a réclamé le DAP, le maintien des habilitations tout en durcissant la grille d'évaluation ?!**

En effet, la précédente grille comportait 3 niveaux de notation : 0, 1 et 2. On pouvait traduire cela en acquis, en cours d'acquisition et non acquis. Aujourd'hui, la grille ne comporte plus que 2 positions : acquis ou non acquis...

Le SPS demande que cette grille soit à minima revue et corrigée ou tout simplement supprimée. De fait, si la formation continue est remise à l'ordre du jour, ce carnet n'aurait plus lieu d'être.

Le SPS espère que nos dirigeants prendront acte des progrès constatés au niveau de la formation, et prendront en compte nos idées pour continuer sur cette lancée.

Le SPS, l'évidence Syndicale !!!

Le 12 Décembre 2023

Pour la Délégation Régionale- SPS Toulouse

L'Adjoint : Jean-François DOMERGUE